

Présentation des PEP 15

L'IESHA

Institut d'Education Sensorielle et Handicap Auditif
accueille les élèves en situation de handicap auditif et/ou atteints de troubles complexes du langage.

SESSAD

Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile
intervient dans les écoles auprès des enfants malentendants et/ou atteints de troubles graves du langage.

CIRHAA

Centre d'Information et de Ressources Handicap Auditif Adulte
est un service d'accompagnement social, culturel et professionnel pour les handicapés auditifs.

Service vacances

Favorise le départ en vacances de tous les enfants en proposant des séjours, en accordant des aides financières et en permettant l'accueil de jeunes en situation de handicap.

Service classes

Propose des séjours éducatifs. Il apporte une aide administrative à la constitution des dossiers, présente le projet aux parents et propose des solutions de financement.

SAPAD

Service d'Assistance Pédagogique A Domicile
permet aux élèves malades ou accidentés de poursuivre leur scolarité à domicile.

L'association est à votre disposition

Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 18 h 00

Tél : 04.71.48.29.37

association.pep15@wanadoo.fr – www.pep15.fr

98, rue Léon Blum – 15000 Aurillac

Les Pupilles de l'Enseignement Public

Adhérons

Aux PEP 15

2018

CLASSES



VACANCES



IESHA



AIDES



SESSAD



CIRHAA

SAPAD

Les Pupilles de l'Enseignement Public
Tél: 04.71.48.29.37

BULLETIN D'ADHÉSION

À compléter, à détacher et à renvoyer accompagné de votre règlement
(98 Rue Léon Blum – 15000 Aurillac - Chèque à l'ordre des PEP15)

Adhésion Individuelle

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse électronique :@.....

Adhésion Collective

Nom de la structure ou de la famille (Ets scolaire, centre de loisirs...) :

Adresse :

Adresse électronique :@.....

Nom et prénom (du responsable de la structure ou des parents) :

	Adhérents	A payer
Enfants *	Nombre d'enfantsX 2.00€
Adultes *	Nombre d'adultesX 18.00€
	Total du règlement€

*(joindre une liste des adhérents adultes et enfants)

Depuis plusieurs années, les PEP apportent des aides financières.

A QUI ?

Aux écoliers, collégiens, lycéens dont les familles rencontrent des difficultés économiques.

POURQUOI ?

Pour que chaque jeune puisse suivre une scolarité qui ne soit pas perturbée par ces difficultés économiques.

SUR QUELS DOMAINES PORTENT LES AIDES ?

- Classes de découvertes
- Voyages scolaires
- Colonies de vacances
- Vacances adaptées

SOLIDARITÉ **ÉGALITÉ** **CITOYENNETÉ** **LAÏCITÉ**

Toutes nos destinations



Merci de l'intérêt que vous portez à cette chaîne de solidarité

